



INVITATION

Colloque “L’enfant face au féminicide”

Vendredi 6 février 2026, de 9h à 17h

**Au Palais du Luxembourg, salle Clémenceau
15 rue de Vaugirard, 75006 Paris**

**Organisé par Xavier Iacovelli, Vice-président du
Sénat et Sénateur des Hauts-de-Seine**

**Avec la Commission Enfants et Adolescents du Comité
National des Violences Intra Familiales (CNVIF)**

**En partenariat avec la Société Française de Pédiatrie Médico
Légale (SFPML)**

Accès sur inscription uniquement en cliquant [ici](#)

Pour accéder au Sénat une pièce d'identité est obligatoire



Programme

9h Accueil des participants

9h30 Ouverture de la journée - Mots d'accueil

- **Xavier Iacovelli** - Vice-président du Sénat et Sénateur des Hauts-de-Seine
- **Dr Marie-Pierre Glaviano-Ceccaldi** - Présidente du CNVIF, et Conseillère nationale et ancienne vice-présidente du Conseil National de l'Ordre des Médecins
- **Danielle Gobert** - avocate au barreau de Saint-Malo-Dinan, présidente de la Commission Enfants et Adolescents du CNVIF
- **Sarah El Hairy** - Haute-Commissaire à l'Enfance, ancienne ministre déléguée à l'Enfance, aux familles et à la Jeunesse

10h Table ronde “Le protocole féminicide”

Présentation du protocole, de son application et de son déploiement, et temps d'échange avec la salle.

Modérateur

- **Grégory Dubois** - Psychologue, Directeur de l'Observatoire national de la protection de l'enfance

Intervenants

- **Matthieu Launay** - Directeur Enfance Famille Adjoint, Département du Nord
- **Charlotte Huet** - Procureur de la République, Tribunal judiciaire de Dunkerque (*sous réserve*)
- **Anne Matthews** - Pédiatre au CHU de Lille, Coordinatrice de l'UAPED et Responsable de l'EPRRED Nord-Pas-de-Calais
- **Françoise Brié** - Présidente de Women Without Violence et Présidente de la Commission des violences faites aux femmes du CNVIF

12h Déjeuner

13h30 Table ronde “Enfant et procédure judiciaire”

Présentation du rôle des différentes parties prenantes à la procédure et temps d'échange avec la salle.

Modératrice

- **Dominique Attias** - Avocate au barreau de Paris

Intervenants

- **Cécile Peronnet** - Adjudante cheffe, Enquêtrice mineurs victimes et formatrice au recueil de la parole à la Maison de Protection des Familles de Rennes
- **Dr Gilbert Vila** - Responsable du centre de victimologie pour mineurs à l'Hôpital Armand-Trousseau (Paris)
- **Magali Sitbon** - Substitute de la Procureure au Parquet Mineurs du Tribunal judiciaire de Créteil

Programme (suite)

15h15 Table ronde “Se reconstruire après un féminicide : accompagnement de la santé des enfants et adolescents”

Présentation du rôle des différentes parties prenantes à la prise en charge de l'enfant et échange avec la salle.

Modérateurs

- **Pr Martine Balençon** - Pédiatre et médecin légiste, Médecin coordinateur de l'UAPED/EPRRED du CHU Caen Normandie, Présidente de la SFPML
- **Pascal Vigneron** - Directeur du SNATED 119

Intervenants

- **Dr Clémentine Rappaport** - Pédopsychiatre, Cheffe du service de pédopsychiatrie du CH Robert Ballanger (Aulnay-sous-Bois)
- **Dr Gaelle Pendezec** - Médecin référent protection de l'enfance de Loire Atlantique
- **Equipe du Service d'Accueil Familial Parisien de Noisiel**
- **Sophie Laroche** - Puéricultrice, cadre de santé UAPED/EPRRED CHU Caen Normandie

16h45 Conclusion de la journée

- **Danielle Gobert**, avocate au barreau de Saint-Malo-Dinan, présidente de la Commission Enfants et Adolescents du CNVIF
- **Pr Martine Balençon** - Pédiatre et médecin légiste, Médecin coordinateur de l'UAPED/EPRRED du CHU Caen Normandie, Présidente de la SFPML

17h Fin du colloque

Qui sommes-nous ?

Le Comité national des violences intrafamiliales (CNVIF)

Le CNVIF est une instance consultative indépendante créée à l'initiative du Conseil National de l'Ordre des Médecins en avril 2020.

Il est composé d'experts et de représentants de différents ordres professionnels dans le domaine de la santé et du droit, d'institutions et d'associations oeuvrant dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Le comité est multidisciplinaire et enrichi d'une branche justice et médico-sociale.

Son champ d'expertise lui permet de produire des avis et recommandations concernant le repérage, le dépistage, les prises en charge des victimes de violences intrafamiliales au seul but d'améliorer l'efficacité des systèmes existants.

Sa compétence est une aide aux productions de nouveaux dispositifs.

Pour remplir ses missions le CNVIF se décline en 5 commissions : Commission des violences faites aux femmes (CVF), Commission des violences faites aux enfants et adolescents (CVEA), Commission avis-recommandations, questions d'éthique, de déontologie et juridiques (AREDJ), Commission enseignement et formation (CEF), Commission recherche (CR).

Pour en savoir plus : [Site internet du CNVIF](#)

La Commission des violences faites aux enfants et adolescents (CVEA)

Au sein du CNVIF, la CVEA a pour objet l'étude et le développement de la recherche scientifique concernant les mineurs dans le domaine des violences intra familiales. L'objectif « L'enfant et l'Adolescent » dans les violences intra familiales doit être souligné ; la place des enfants ne doit pas être confondue avec la place des adultes.

La CVEA travaille sur la prévention et la reconnaissance des conséquences à court et long terme des maltraitances et violences subies par les enfants et les adolescents dans le cadre familial.

Pour en savoir plus : [Site internet de la CVEA](#)